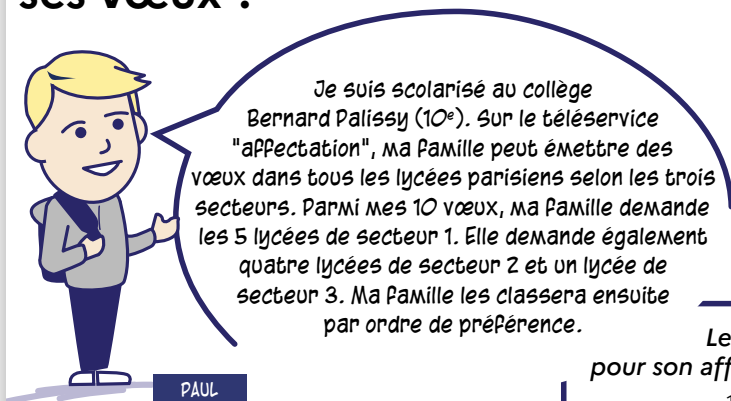


Affectation en classe de 2^{de} générale et technologique : comment formuler ses vœux ?



Paul a émis 10 vœux. Chaque vœu lui rapporte des points selon le secteur.

→ **1 vœu de secteur 1** rapporte 32 640 points + 9600 + bonus IPS* + bonus «boursier» = 44 040 au maximum. La famille de Paul en a formulé 5. Cela lui rapporte donc au maximum 44 040 points sur chacun des 5 vœux exprimés.

→ **1 vœu de secteur 2** rapporte 17 760 points + 9600 + bonus IPS + bonus «boursier». La famille de Paul en a formulé 4. Cela lui rapporte donc au maximum 29 160 points sur chacun des 4 vœux exprimés.

→ **1 vœu de secteur 3** rapporte 16 800 points + 9600 + bonus IPS + bonus «boursier». La famille de Paul en a formulé 1. Cela lui rapporte donc au maximum 28 200 points sur ce vœu.

Les bonus s'additionnent pour chacun des vœux formulés par la famille et les vœux sont traités simultanément. L'élève est affecté sur le vœu de plus haut rang que son barème lui permet d'atteindre.

* Indice de position sociale

Les vœux de Paul pour son affectation en 2^{de}

- 1 ■ Edgar Quinet
- 2 ■ Jules Ferry
- 3 ■ Condorcet
- 4 ■ Lamartine
- 5 ■ Lavoisier
- 6 ■ Fénelon
- 7 ■ Voltaire
- 8 ■ Dorian
- 9 ■ Decour
- 10 ■ Turgot

■ secteur 1 ■ secteur 2 ■ secteur 3

Il est conseillé de formuler des vœux pour tous les lycées de secteur 1 quel que soit l'ordre choisi. Il est tout à fait possible d'inclure des vœux en voie professionnelle parmi les 10 vœux possibles, tout en respectant l'ordre souhaité.

Saisie des vœux : 9 au 31 mai

Résultats : 1^{er} juillet